

ment les honoraires énormes perçus par les greffiers. Ne serait-il pas plus avantageux aux habitants du pays d'effectuer cette réduction par la diminution des honoraires que les tarifs actuels accordent aux greffiers ? Si donc aujourd'hui, les greffiers, disons ceux de la cours supérieure, empochent bon an mal an, chacun une douzaine de cent louis sous le tarif actuel qui leur donne le droit de percevoir 3s. pour un writ, 20s. pour l'entrée d'une action, 10s. pour chaque défense ; si donc, disons nous, sous le tarif actuel, les greffiers de cette cour, sont si grasement payés, n'obtiendrait on pas une réduction aussi efficace de leurs émoluments, avec un avantage évident pour les plaideurs, si le tarif diminuait ces honoraires de moitié ce qui réduirait ces émoluments à £600 par année ? Ne pourrait on pas faire la même chose à l'égard du tarif des autres cours ? D'après le dernier acte de judicature, les cours supérieures du pays seront bientôt appelées à promulguer un nouveau tarif ? Ne pourrait-on pas par une loi, enjoindre aux juges de ces cours d'opérer la réduction que tout le monde demande, et ce d'une manière aussi efficace et plus avantageuse au peuple ? Nous sommes parfaitement désintéressés dans cette question, et nous soumettons à nos législateurs ces suggestions sur lesquelles nous appelons leur attention.

Nouvelles plus récentes d'Europe.

Le *Pacific* parti de Liverpool le 19 de juin, apporte les nouvelles suivantes :—

ANGLETERRE.—Le ministère a été battu dans la chambre des Lords et celle des Communes sur la question grecque ; on s'attend qu'il va résigner. Le bruit court que l'évêque d'Exeter depuis quelque temps si célèbre à cause de sa difficulté avec le Révérend M. Gorham, va se faire catholique.

Les nouvelles commerciales sont favorables.

FRANCE.—Il paraît que le gouvernement et les meneurs des partis en sont venus à un compromis sur la question du salaire du président.

L'ambassadeur Toscan est parti de Paris pour Londres afin d'engager Lord Palmerston à se désister de sa demande d'indemnité en faveur des sujets Anglais qui ont souffert des pertes pendant le siège de Gènes.

M. Thiers est de retour de son voyage à Londres. Louis-Philippe est dangereusement malade.

ROME.—Le bruit courait qu'une tentative d'assassinat avait été faite contre le Souverain Pontife, laquelle aurait manqué par suite d'un orage de pluie. Cette nouvelle, cependant demande confirmation.

ECLAIRAGE AU GAZ.—M. Gillard de Paris a obtenu un brevet d'invention pour la production de la lumière et de la chaleur par la décomposition de l'eau. Le mode d'opérer est bien simple ; il consiste à mettre l'eau en contact avec un fer rouge, du charbon ardent, ou l'électro magnétisme.

USURE.—Le bill de M. Sherwood pour amender la loi contre l'usure a été sur la proposition de M. Cauchon, remis à six mois pour sa seconde lecture, c'est-à-dire, rejeté, par 33, contre 26. Les orateurs en faveur du bill ont été MM. Wilson, Boulton, Hincks, Holmes, Notman, Ross, Cayley et Hopkins ; contre MM. Chauveau, De Witt, Robinson, Gagy et Cauchon.

TENURE SEIGNEURIALE.—Les résolutions de M. Lafontaine ont été adoptées, tous les membres excepté M. Fourquin, ont voté pour. Un comité spécial a été nommé en vertu des dites résolutions ; il est composé de MM. Lafontaine, Lemieux, Badgley, Polette, La Terrière, Armstrong, Davignon, Bouthillier et Viger.

LE BILL DE LA REPRESENTATION.—Ce bill a été perdu de nouveau. Nos lecteurs savent que l'acte constitutionnel requiert que les deux tiers de la chambre votent en faveur d'un bill de cette nature. Il aurait donc fallu que 56 membres votassent pour, tandis que 51 seulement se sont prononcés en faveur de ce bill. M. Papineau comme l'an passé a voté avec les tories dont nos lecteurs trouveront les noms dans le compte rendu des votes de l'assemblée législative publié dans notre feuille de ce jour.

Nous accusons réception du prospectus d'un journal hebdomadaire qui doit être publié à Montréal, en langue anglaise sous le titre du *TRUE WITNESS*, (le *Témoin véridique*). Ce journal destiné à défendre les dogmes catholiques contre les attaques du Protestantisme, s'occupera de littérature, de nouvelles étrangères politiques et religieuses ; il contiendra aussi un compte-rendu des affaires parlementaires de cette province, et il offrira aux personnes engagées dans le commerce des états corrects des prix des marchés coloniaux et étrangers. Le prix de l'abonnement sera de 12s.-6d pour les abonnés de la campagne et 15s. pour ceux des Villes, payable d'avance. Nous espérons que les catholiques qui comprennent l'anglais, s'empresseront de donner leur appui cordial à ce journal qui a pour but principal la défense de la religion qu'ils professent.

INCENDIES DE GRIFFINTOWN.—Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Montréal, a publié un mandement pour inviter les âmes charitables à secourir les pauvres victimes de l'incendie de Griffintown.

Juges de Paix pour le district de Québec :—

Rémi S. Noël de Tilly, de St. Antoine de Tilly, Michel G. Vox dit Sylvain de St. Cécile du Bic, et Norbert Mercier de St. Flavien, Ecuyers.

Nous remercions MM. Lemieux, Duchesnay et Taché de leur obligeance à nous adresser les documents parlementaires.

Comptes Publics.—Nous avons reçu ce document intéressant dont nous ferons part à nos lecteurs dans notre prochain numéro.

Il y a actuellement dans les prisons communes de cette ville 126 détenus ; sur ce nombre on compte 33 femmes.

LA COMÈTE.—Nous avons reproduit, dans le *Canadien*, du 14 juin, les observations prises à l'observatoire de Liverpool, par M. Hind, sur la comète découverte le 1er mai par le docteur Petersen, de l'observatoire d'Altona, et qui excite un grand intérêt parmi les astronomes, en conséquence de la manière très-voisine dont elle doit s'approcher de notre planète. On lit dans un journal de New-York : " La nouvelle comète est maintenant faiblement visible à l'œil nu, dans la constellation de la Grande Ourse. Elle continuera de s'approcher de